



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET  
DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DE WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
Sous-préfecture de GUEREDA RURAL

## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KOURSIGUE



**Période de 2022- 2026**

Elaboré par la population du canton Koursigué  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Janvier 2022**

## Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton Koursigué

En date de 24/ 01 / 2022

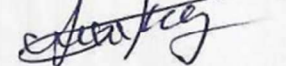
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 24/ 01 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Tchong Tchong chef de secteur Elevage;
2. Abakar Abdoulaye Issaka inspecteur Départemental de l'élevage;
3. Brahim Tidey chef secteur ADADER;
4. Bacharen Ali Adouma inspecteur environnement;
5. Adoum Haroun Abdoulaye Mad (représentant);

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abdraman Abdulkarim vice président CDA; 
2. Ayoub Idris Ahmet;
3. Mansour Abdoulaye Nassir président CDAPS.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Koursigué représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Ousman Mahamat Abdoulaye;
2. Hamat Issak Oumar;
3. Zénab Souleyman;
4. Youssef Abdelou.

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Koursigué

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 15,14 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Koursigué est : *Satisfaisant*

## Table de matière

Liste de tableaux, cartes, figures .....	5
Liste des Abréviations.....	6
Introduction .....	6
I. Généralités sur le canton.....	10
1.1. Milieu physique .....	<b>10</b>
1.1.1. Localisation géographique .....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	11
1.1.2.1. Relief .....	11
1.1.2.2. Climat.....	11
1.1.2.3. Hydrographie .....	11
1.1.3. Les ressources naturelles .....	12
1.1.3.1. Sols.....	12
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	12
1.1.3.3. Faune .....	13
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2 Milieu humain.....	<b>14</b>
1.2.1. Historique du canton.....	14
1.2.2. Caractéristiques démographiques.....	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	15
1.2.4. Organisations modernes.....	18
1.2.6. Les infrastructures .....	19
1.3. Activités économiques.....	<b>20</b>
1.3.1. Agriculture.....	20
1.3.2. Élevage .....	20
1.3.3 Commerce .....	21
1.3.5 Artisanat .....	21
1.3.6 Autres activités .....	22
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine.....	23
2.1. Agriculture, Elevage .....	<b>23</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic.....	23
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	25
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	<b>26</b>
2.2.1 Résultats du diagnostic.....	26
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	27
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<b>28</b>

2.3.1 Résultats du diagnostic .....	28
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	29
2.4. Santé-Nutrition-Eau potable-Assainissement .....	<b>30</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	30
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	32
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....	<b>33</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic .....	33
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	34
2.6. Affaires sociales-Genre .....	<b>35</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic .....	35
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	36
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .....	<b>37</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic .....	37
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	38
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	38
IV. Projets de développement sur la durée du plan.....	40
4.1. Agriculture, Elevage .....	<b>40</b>
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....	<b>41</b>
4.3. Economie .....	<b>42</b>
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement .....	<b>43</b>
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport.....	<b>44</b>
4.6. Affaires sociales-Genre .....	<b>44</b>
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité .....	<b>45</b>
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	<b>51</b>
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....	<b>52</b>
5.3.3 Economie .....	<b>52</b>
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	<b>53</b>
5.3.5 EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport.....	<b>54</b>
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	<b>55</b>
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité.....	<b>56</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>57</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>58</b>

## **Liste de tableaux, cartes, figures**

Tableau 1 : quantité de pluies enregistrées .....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 ; Liste des intervenants dans le canton Kourigué .....	18
Tableau 7 : Les infrastructures scolaires .....	19
Tableau 3 : Listes des différents marchés dans le canton Kourigué .....	21

## Liste des Abréviations

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IAS	IniatitiveAid Service
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP- WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PMH	Pomme à Motricité Humaine
PNUD	Fonds des Nations Unies pour le Développement
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SIM	Système d'Information sur le marché
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## Introduction

Le Tchad, situé géographiquement au cœur du continent africain est peuplé de 11 175 425 habitants (RGPH,2009) dans une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup>. Cette population peut être estimée aujourd'hui à 16. 000 000 d'habitants. Le "pays de TOUMAI" a commencé depuis l'avènement de la démocratie en 1990 à s'inscrire dans un processus de décentralisation, système qui permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire. Malgré beaucoup d'efforts de la part de l'Etat, les communautés au niveau local sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc. C'est ainsi que depuis quelques années, l'Etat est appuyé par les partenaires au développement pour enclencher et mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Cela permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Le présent PDL est celui du canton Koursigué qui est situé dans la sous-préfecture de Guéréda Rural dans le Département de Dar Tama, Province de Wadi Fira. La population du canton Koursigué a bénéficié de l'accompagnement du Bureau consult International, de la Fédération AL-TAKHADOUM et de l'appui technique et financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionfruit du partenariat entre le Tchad et l'Union Européenne afin d'élaborer son PDL.



## **Contexte général d'élaboration du PDL**

La base méthodologique a été le guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. La démarche d'élaboration a été participative car elle a impliqué tous les acteurs des projets au développement. Plusieurs outils ont été utilisés pendant la période. Cela permet aux acteurs de s'approprier de l'approche, beaucoup d'ateliers et les Assemblées Générales (AG) ont été organisés en étroite de la communauté en collaborations avec les autorités et les services techniques déconcentrés de l'Etat et l'équipe de la Fédération AL-TAKHADOUM.

Les principales phases et étapes suivantes ont été suivies pendant l'élaboration du PDL du canton Kourigué :

- Pendant la phase de préparation la Fédération AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, leaders communautaires, les personnes ressources, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Kourigué.

Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Kourigué, chef-lieu du canton, puis dans les grappes à savoir Aoré, Koumoulé et Kourigué a été menée pour informer et sensibiliser la communauté. Un autre atelier de lancement officiel du projet a été organisé à Kourigué le 21 mai 2020. Après cela, à part l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui existait déjà dans les villages, plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif, des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Aoré, Koumoulé et Kourigué du 18 au 20 juin 2020 pour mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 14 juillet 2020 à Kourigué ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations techniques ont été données par les techniciens à la population. Cela a permis de chercher des solutions aux problèmes identifiés, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés dans le canton.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé à Kourigué le 02 novembre 2020. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Kourigué le 05 novembre 2020. L'OCL Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase. L'atelier de validation cantonale



est organisé le 19 octobre 2021. Ce qui a permis au bureau exécutif de mieux voir les projets prioritaires. Certains projets retenus sont conservés et d'autres réorientés.

- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 24 janvier 24 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

# I. Généralités sur le canton

## 1.1. Milieu physique

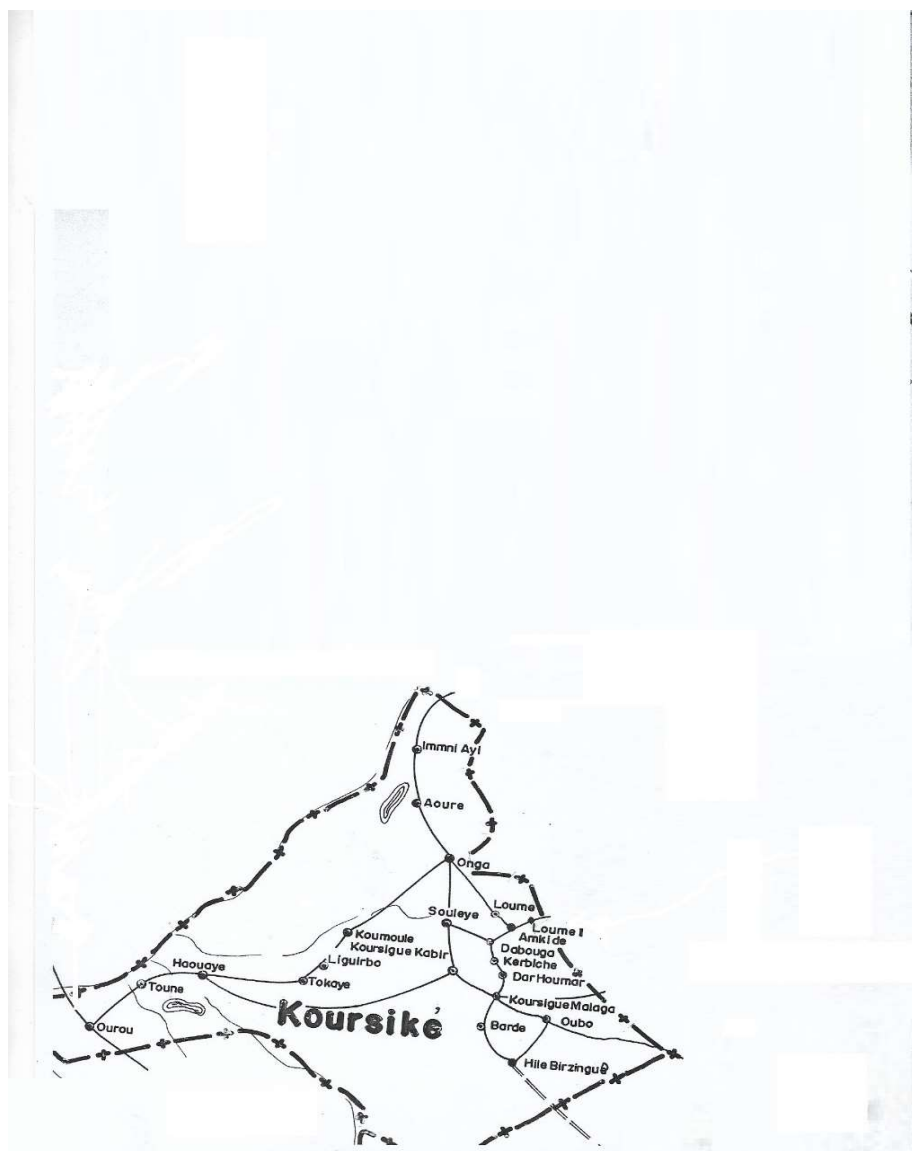
### 1.1.1. Localisation géographique

Le canton Koursigué est situé entre 11,763310° et 12,149651° de latitude Nord et entre 22,338227° et 22,720193° de longitude Est, dans la Sous- préfecture de Guéréda rural, Département de Dar Tama, Province de Wadi Fira,

Il est limité au Nord par le canton Troa Sud, au Sud par les cantons Guéréda-Ouest, à l'Est par les cantons Guéréda Est et Troa Sudet à l'Ouest par le canton Kolonga et Maraouné, Son chef-lieu est Koursigué, à environ 27kilomètres, au Nord du Chef-lieu du Département qui est Guéréda.

Le canton Koursigué a 40 villages.

Carte 1 : localisation du canton



## 1.1.2. Caractéristiques physiques

### 1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par les collines qui occupent une partie du territoire du canton Kourigué.

Les principales collines sont : Aoré, Kouranga, Hawayé, Kourakirik et Onga.

Les collines sont composées des roches granitiques, des silices, des calcaires.

Les moellons et les graviers abondent. Le canton dispose des plaines. Il existe également les socles par endroits.

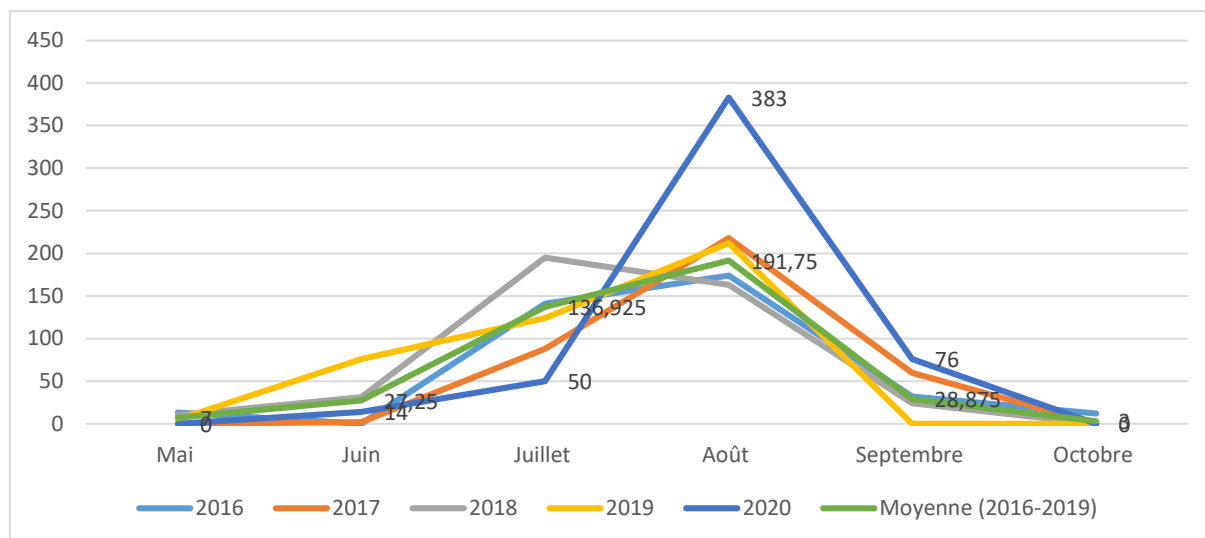
### 1.1.2.2. Climat

Le Canton Kourigué se trouve dans un climat sahélien.

Le Canton est soumis ce dernier temps aux vents violents. La levée des poussières par ces vents provoquent des maladies pulmonaires chez les habitants.

La pluviométrie enregistrée pendant les cinq (5) dernières années :

**Graphique :** Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'aout et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

### 1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique présente des cours d'eau temporaire : les Ouaddi. Le principale Ouaddi est Orou et OuaddiFira.

Aux abords des ouaddi la profondeur d'un puits peut atteindre 2 à 4 mètres en dehors de cela dans les zones un peu 'éloignée des ouaddi la profondeur peut varier de 10 à 30 mètres dans la zone sablonneuse.

L'érosion hydrique a causé des dommages sur les berges des abords des Ouaddi.

Pendant la saison de pluies, une partie du canton est enclavé dans la grappe d'Aoré, mais l'autre partie en allant vers Guéréda est accessible en toute l'année.

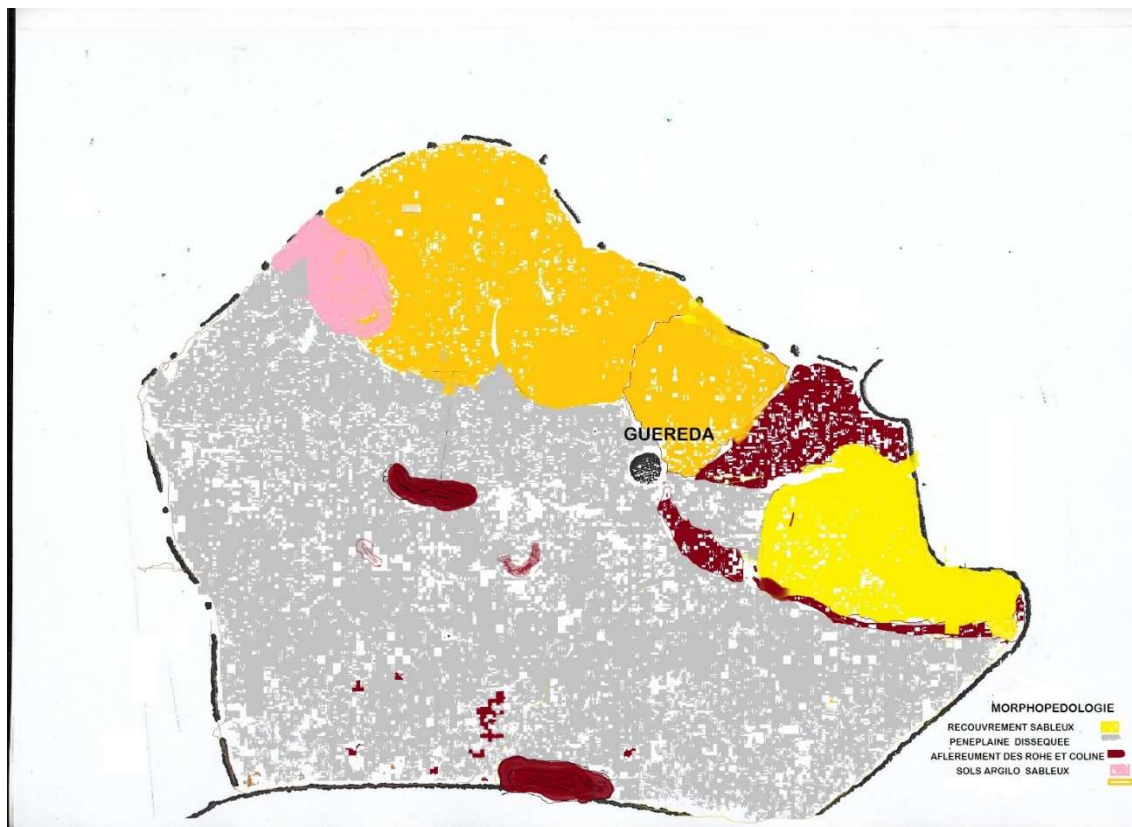
### 1.1.3. Les ressources naturelles

#### 1.1.3.1. Sols

Le sol dans le canton Kousigué présente des textures variables. On y trouve des sols ferralitiques, hydromorphes, minéraux bruts, à sesquioxydes, isohumiques, sablonneux ; des sols argilo-caillouteux et des sols argilo- limoneux.

Le sol sablonneux est devenu pauvre à cause de la monoculture pluriannuelle et aussi à cause de la pratique culturale archaïque. Par contre le sol argilo-limoneux est très fertile mais restreint. La population du canton cultive en grande parti le sorgho sur ce type de sol. Le mil pénicillaire sur le sol sablonneux et argilo caillouteux réservés pour le pâturage.

Carte 2 : Esquisse pédologique du département de Dar Tama



#### 1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est du type steppe. Elle présente des massifs, des savanes arbustives boisées, savanes parsemées associées aux massifs, des savanes arborées en ilots.

Dans ces endroits, on remarque la présence de plusieurs espèces arbustives et arborescentes. On peut trouver Les légumineuses, les épineux, les fruitiers les ombrageux et les buissons.

Il y a la présence des figuiers :

Les espèces végétales dominantes sont :

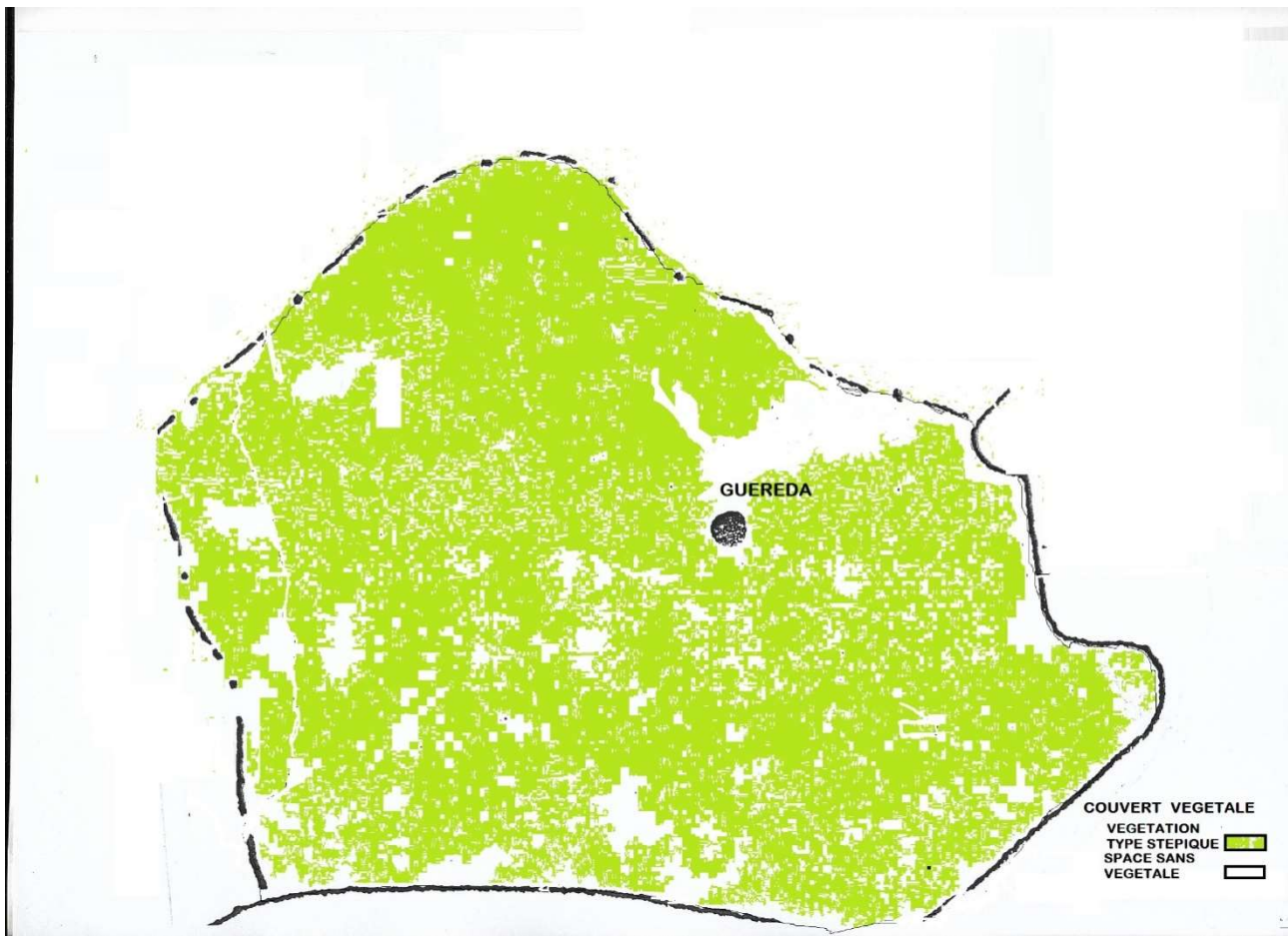
Acacia alela (kitirazarak),

Entadaafricana (arat),

Acacia raddiana (sayal),

Acacia albida (haraz),

Balanites égyptiaca (hadjilidj) etc.



### 1.1.3.3. Faune

La faune quasi décimée par le braconnage accentué et la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, le feu de brousse, les détonations des armes à feu et l'habitat. Présentement dans le canton Koursigué on y trouve : les babouins, les loups, les écureuils, les chacals etc.

## 1.2 Milieu humain

### 1.2.1. Historique du canton

Le Canton Koursigué, départ son histoire, il était à l'époque par un Khalifa Abdoulaye.

Et selon l'arrêté colonial de 1958, Koursigué appartenait dans la partie de Tama Nord dans l'Aguidat de Koursigué avec capitale Koursigué dirigé par Mahamat Goulah comme Aguid. Après Mahamat Goulahi, le Sultan avait nommé ABBO DOUDEINE comme Aguid. Celui-ci avait quitté Koursigué. C'est ainsi que ABBO BRAHIM ABDOULAYE était nommé Aguid de Koursigué. Mais avant la nomination d'Aguid ABBO BRAHIM DOUDENE, AL-hadji MAHAMOUD IDRIS surnommé KOURMOUTIDJI qui avait assuré la vacance d'Aguid pour certain temps.

Le Dar Tama n'avait pas des cantons mais des Aguida. C'est en 2014 que le Président de la République a créé des cantons par un décret. C'est ainsi que **le décret N° 1610/PR/PM/MATSP/2014 du 16 décembre 2014** a créé l'Aguida de Koursigué en canton.

Ce après cela, qu'un nouveau chef de canton est nommé le 16 décembre 2014 et intronisé le 31 janvier 2015 en la personne de Mr ABDERAMANE BRAHIM ISSAKHA par **le décret N° 1611/PR/PM/MATSP/2014 du 16 décembre 2014**. Il est assisté d'un secrétaire et des goumiers.

La population majoritaire est les Tama, Zakhawa, Gourane et les Arabe. Il y a les autochtones et les allogènes qui sont des réfugiés soudanais qui habitent le camp de Millet depuis plus d'une décennie. On dénombre une population 23.529 habitants avec 5446 ménages. Cette population des réfugiés vivent depuis longtemps avec la population du canton. Celle-ci bénéficie d'appui des Agences des Nations et des partenaires humanitaires. Les personnes vulnérables notamment les personnes du troisième âge, les personnes vivants en situation d'handicap, les veuves, les orphelins et autres mènent une vie difficile c'est dernier temps puisqu'elles ne trouvent plus de vivre comme avant. Les réfugiés qui n'entrent dans le critère de vulnérabilité n'aiment pas cette tranche de la population trouve les vivres des partenaires. Avec l'appui des humanitaires, un comité mixte de cohabitation est créé dans le canton pour aider les réfugiés et autochtones à vivre de manière harmonieuse.

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques

Avec une population estimée à 34878habitants vivant dans 4329(sources : Fédération Al-Takhadoum)

Le canton renferme 40villages

TABLEAU : liste des villages

Fiche des collectes des données démographiques											
N°	Nom du Village	Nbre de ménage	Population par sexe			Enfants à l'âge scolaire			Enfants scolarisables		
			Homme	Femme	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
1	Koursigué Malaga	250	253	327	580	136	158	294	159	131	290
2	Koursigué Kabir	175	206	195	401	230	127	357	106	150	256
3	MiléKorgné	119	110	140	250	110	90	200	180	180	360
4	Ouba	113	96	184	280	132	104	236	200	140	340
5	Abarassa	13	21	29	50	35	28	63	17	14	31



6	MiléTalouk	71	50	60	110	66	45	111	44	40	84
7	Birgnigué	130	223	307	530	51	22	73	64	43	107
8	DjabalSourou	62	85	100	185	72	57	129	50	71	111
9	Darmar	35	327	398	725	504	616	1220	512	405	917
10	Hadjar Mahmoud	166	240	300	540	60	50	110	120	110	230
11	Souté	103	44	36	80	61	49	110	47	40	87
12	Milé Bardé	135	157	188	345	21	20	41	16	16	32
13	Warawarangué	103	121	173	294	92	65	157	87	73	160
14	Koumoulé	215	405	920	1325	335	320	655	294	275	569
15	Hawoyé	99	151	112	263	158	65	223	379	281	660
16	Grigna Zakhawa	83	73	78	151	120	115	235	140	130	270
17	Litiné	95	481	537	1018	135	177	312	100	117	217
18	Koulfené	73	295	410	705	80	65	145	45	30	75
19	Dawranga	95	133	217	350	230	170	400	151	99	250
20	Touné I	76	739	948	1687	463	370	833	227	162	389
21	Touné II	99	87	99	186	119	142	261	41	46	87
22	Arou I	58	539	818	1357	125	140	265	103	91	194
23	Arou II	202	211	310	521	200	150	350	220	180	400
24	Aoré	65	39	45	89	21	31	52	56	61	161
25	Djoudouka	150	95	155	250	142	181	323	54	68	122
26	Imminaye I	172	142	163	305	89	74	163	87	97	184
27	Imi-minaye II	65	71	87	158	58	84	142	63	82	145
28	Djéléakouré I	165	124	181	305	141	96	237	123	83	206
29	Djélékoloré II	78	96	136	232	124	185	309	46	63	109
30	Keteyé	52	51	49	100	39	38	77	53	82	135
31	Mourné	86	81	74	155	68	58	126	65	49	114
32	Baboulgné	30	32	47	79	28	36	62	57	38	95
33	Garna	95	86	79	165	66	59	125	48	73	121
34	Kouragné	72	62	71	133	54	81	135	39	68	107
35	Dourné	241	421	398	819	298	361	659	199	216	415
36	Onga I	182	214	305	519	352	251	603	96	58	154
37	Onga II	42	56	61	117	57	62	119	32	26	58
38	Onga III	38	41	54	95	61	49	110	21	22	43
39	Echbarra	75	86	97	183	67	83	150	33	29	62
40	Koumagarma	151	132	146	278	98	187	285	144	152	196
	Total	4329	6876	9034	15910	5298	5061	10359	4518	4091	8609
	Totaux	34878									

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

La structure traditionnelle du canton Koursigué, le Chef du canton qui est la première autorité du canton. Il a sous sa responsabilité un secrétaire, un représentant et des notables et des goumiers.

Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Le chef de canton représente une autorité morale, il est aussi le relais de l'administration dans sa circonscription. Les jugements se font dans le chef-lieu du canton en présence des jugements du canton, des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de



MAGDOUM. Les goumiers sont des soldats chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Le canton est structuré en villages.

Les chefs de villages appelés **IMAMS** travaillent en collaboration avec chef de canton où son représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale.

Les personnes chargées de la mobilisation sociale et communautaire, sont appelées « **WARNANG** ». Elles sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton puis au Sultan.

Les chefs de terre appelés « **Fidjiri** » sont chargés des affaires foncières. Ils collectent zaka pour donner aux Warnang qui présentent au chef de canton avant de distribuer aux personnes démunies du canton où à des victimes suites d'un évènement quelconque. .

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux durables. Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation suivante :

- L'organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALOUNOU TARAK** » ;
- Celle des femmes est dirigée par une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** »
- Celle des jeunes filles est dirigée par « **MenigouDoud** ».

Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base des critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes religieuses et traditionnelles...

La religion pratiquée dans le canton est l'Islam.

Les femmes sont soumises aux poids de la pesanteur socioculturelle et de la religion.

La culture des Tama est basée sur les us, les coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELE » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes notamment l'intronisation du chef de canton, mariages etc.

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ✓ La fête marquant la fin du mois de ramadan (Aid Al Fitir) ;
- ✓ La fête de la tabaski ou fête de mouton (AidDahiyé) ;
- ✓ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ...

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

## **Mariage**

Dans la culture Tama, le mariage s'organise de manière suivante : le choix de la future mariée se fait par le jeune homme ou par sa famille. Au temps jadis, un émissaire est envoyé dans la famille de la jeune fille pour mener des démarches avec une somme de mille francs (1 000 F CFA) mais de nos jours c'est avec une somme de cinq mille franc (5 000 F CFA). Les parents de la jeune fille doivent se renseigner dans la famille du garçon avant de donner une réponse.

L'émissaire revient vers les parents de l'homme avec une réponse satisfaisante ou non satisfaisante. Dans le cas où les parents de la fille acceptent les démarches, la famille de l'homme vient avec une somme de cinquante mille francs (50 000 F CFA) en guise de salutation qui est considéré comme une demande main de la jeune fille.

C'est après cela que les deux familles peuvent se rencontrer préparer et organiser le mariage des futures époux. Ensuite, les parents de la jeune fille fixent la dot à payer pour le mariage.

La dot se donne de manière suivante : des animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu.

Pour le père de la fille et sa mère reçoivent respectivement une vache ainsi que la fille une vache. On donne aussi les moutons sont aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille. Une fois que la famille du garçon que les deux familles vont choisir la date de la célébration du mariage.

Le jour «j», la cérémonie commence par l'annonce de l'Imam qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique « Fatiha » est prononcée.

De coutume après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé... Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. Le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère puisque celle-ci appréciera le gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille accompagné de sa femme.

Les problèmes qui surgissent plus souvent c'est que parfois le mariage se fait tenir compte de l'âge de la jeune fille. C'est ainsi que se posent dans la communauté le problème de mariage précoce est d'emblée forcé. Les conséquences suivantes peuvent arriveres : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc. Les parents des époux doivent tenir compte de l'âge de la jeune fille avant de la donner en mariage.

## **Le rôle et la place des groupes des personnes**

### **Les vieux**

Les personnes âgées jouent un rôle important d'encadreur dans la communauté puisqu'elles donnent des orientations à la jeunesse. Elles ont une place cruciale dans les mosquées pour implorer Dieu pour la paix, la justice et solidarité entre les fils du canton. Ils contribuent moralement lors du règlement de conflits entre les familles dans les villages du canton.

### **Les femmes**

Les femmes dans les milieux ruraux assurent un rôle prépondérant dans la société. Elles font les travaux ménagers, s'occupent de l'éducation des enfants. La plupart des travaux agropastoraux sont pratiqués les femmes. Elles font les cultures pluviales et maraichères, l'élevage des petits ruminants et de la volaille. Certaines femmes font les activités artisanales puisqu'elles tressent aussi lessechos, les nattes, les paniers etc. Elles ont une place non négligeable dans le canton et au sein de la communauté puisqu'elles ne partent pas en aventures comme les hommes. Mais elles subissent toutes de nombreuses formes de châtements corporels et autres. Certaines sont abandonnées par leur maris pendant des années malgré tout, elles pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants pour maintenir la famille et pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

### **Jeunes**

La jeunesse est la pierre de lance dans la société. Le rôle des jeunes est de travailler pour supporter les parents et subvenir à leurs besoins. Les jeunes qui sont dans le village ont pour principales activités agropastorales notamment les travaux champêtres, l'abreuvement des animaux, la recherche des pâturages pour l'alimentation des animaux. Certaines partent à la recherche des fortunes dans d'autres lieux et à l'apprentissage du Saint Coran vers le Soudan. Depuis quelques années, les jeunes vont en exode rural à l'extrême Nord du Tchad à la recherche de l'or. Notons malheureusement que cette jeunesse est moins scolarisée.

D'autres s'occupent des mobilisations socio-culturelles en cas des cérémonies.

### **Les personnes en situation d'handicap**

Ces personnes ne sont laissées à la marge de la société puisqu'elles impliquent dans certaines activités du canton. Pendant le processus d'élaboration, elles sont invitées dans des ateliers pour se prononcer des problèmes concernant.

## 1.2.4. Organisations modernes

Il y avait des certaines organisations mises en place qui sont les groupements, les unions des groupements et des associations qui existaient dans le canton. Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en œuvre pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

### Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

## 1.2.5. Les intervenants

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Koursigué

N°	Noms ou sigle de l'intervenant	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	IAS (International Aid Service)	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	1 mini- château au niveau de centre de santé de Koursigué	2019 - 2020
2	ANADER	Vulgarisation et formation agricole	En toute saison	
3	ALTAKHADOUM/BCI	Appui à l'élaboration du PDL	1 PDL	2020- 2022
4	PAM/AIRD	Série des seuils d'épandage	Wadi Koursigué	2020- 2021
5	Etat	Construction d'un centre de santé	1 centre de santé à Koursigué	
7	IRC	Appui dans la santé au camp	Camp	

9	CARE INTERNATIONAL	Appui au volet Santé-Nutrition	Dans le canton	
9	JRS	Appui à l'éducation	Dans le camp	
10	SECADEV	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)	Dans le canton	
11	HIAS	Appui communautaire	Dans le camp	
12	AIRD	Appui logistique	Dans le camp	
13	AIRTEL/MOOV AFFRICA	Réseaux téléphoniques	Dans le canton	

Dans le canton, il existe quelques services de techniques notamment l'enseignement et le centre de santé.

### 1.2.6. Les infrastructures

Il ya à Koursigué une école primaire construite par l'Etat tchadien mais non réceptionnée. Il y a quelques écoles dont officielles et non officielles. L'éducation dans le canton éprouve d'énormes difficultés. Selon les constats, les parents des élèves n'ont pas de volonté à instruire leurs enfants. Le plus souvent, les parents veulent la construction des écoles mais une fois l'école est construite, ceux-ci n'envoient pas les enfants. Selon les responsables pédagogiques mieux vaut la sollicitation des enseignants que des écoles. Ils affirment que l'inspection de Guéréda dispose parfois des matériels didactiques que les membres des APE ne viennent pas chercher. Ceux-ci disent qu'il y a des écoles qui existent avec les tables bancs mais ces écoles sont toujours fermées faute d'enseignants. Le souhait c'est que la population doit se mobiliser pour la scolarisation des enfants. Les autorités du canton encourageront les parents envoyer à l'école et à supporter les maîtres communautaires engagés.

Tableau 2 : Les infrastructures scolaires

Nom du village	Distance en km avec IPEP	Nombre des élèves (2020-2021)			Etat de fonctionnement	Existence d'APE
		G	F	T		
Koursigué	27				Bon	Oui
Koumoulé	34	85	51	137	Bon	Oui
Imini-Ayé	44	63	13	76		
Mile Koringué						
<b>Total</b>						

Un centre de Santé construit à Koursigué par Etat. Mais vu la réalité du canton, il y a des endroits comme Aoré qui nécessite un centre compte tenu de son enclavement. Le centre dispose un seul infirmier.

## 1.3. Activités économiques

### 1.3.1. Agriculture

L'activité principale de la population du canton Kourigué est l'agriculture. La population pratique les cultures pluviales et maraîchères. Il y a également la plantation des arbres fruitiers qui se développe bien dans le canton.

De manière générale, la culture pluviale est la plus pratiquée dans le canton notamment le mil, le sorgho ; l'arachide, le sésame, le haricot, le gombo, pastèque, courge... les cultures de décrues sont : la tomate, la pastèque et courges. Cette activité génère beaucoup des revenus aux ménages. Chaque ménage exploite une superficie qui varie entre 1 à 2 ha en moyenne.

Dans les abords des ouadi, le maraîchage se pratique de manière traditionnelle. Les différentes spéculations sont la tomate, la laitue ; la betterave, la pastèque, le melon, la courge, l'ail, l'oignon... Les maraichers produisent beaucoup pour la commercialisation que pour la consommation. Les réfugiés sont autorisés parfois à faire les cultures maraîchères par le biais du HCR qui associe les deux communautés à vivre ensemble.

On peut aussi signaler la production des fruits notamment les goyaves, les citrons et les mangues.

Les difficultés rencontrées par les paysans sont entre autres les maladies et les ennemis de culture. Ils ne disposent pas les intrants pouvant améliorer leurs cultures. Ils ne connaissent pas beaucoup le système de rotation des cultures et des cultures associées. Ceux-ci n'ont pas assez des magasins de stockages néanmoins lors de nos enquêtes nous avons trouvé deux (2) magasins communautaires construits en dur dans deux villages à savoir Kourigué et Millet Korgne. Dans d'autres villages, les paysans conservent leurs céréales dans les greniers traditionnels appelés Dabanga en langue locale.

Notons également dans le canton, il y a d'autres difficultés liées à la dévastation des champs par les animaux notamment les dromadaires. Les paysans ne bénéficient pas des formations sur les techniques agricoles. Il y a aussi l'érosion hydrique et éolienne qui ne favorise pas la bonne pratique des cultures liée également l'irrégularité des pluies.

Selon la population, le producteur gagne en moyen 08 à 10 sacs sur deux (2) hectares.

Dans le canton quelques ONGs appuient la population notamment le SECADEV avec la caritas Danemark et AFDI.

Les pluies sont irrégulières et très raccourcies, les semences ne sont pas de qualités et adaptées au cycle de la courte saison de pluie. Les rendements agricoles sont faibles par endroits.

### 1.3.2. Élevage

L'élevage est la deuxième activité pratiquée dans le canton Kourigué. Le type d'élevage pratiqué est extensif puisque l'éleveur veut compter les nombres de têtes. Selon l'entretien réalisé avec le chef-secteur vétérinaire de Dar Tama, le canton est placé 14<sup>ème</sup> sur les 20 cantons du Dar Tama. La population élève les petits ruminants, les dromadaires, les bovins, les asins, les équins et la volaille.

L'élevage joue un rôle important dans l'économie du canton. Le système est encore traditionnel.

Un autre problème que connaît l'élevage dans le canton Kourigué est la prolifération des maladies telles que : la fièvre aphteuse, la pasteurellose, le charbon symptomatique, le charbon bactérien, les dermatoses, la gale, la pneumonie, la peste, (abnené, waram, aboukintech,) et la maladie de Newcastle pour la volaille.

Cette maladie de newcastel, Gumboro, choléra aviaire déciment lavolaille et fait des pertes aux éleveurs. L'élevage de la volaille favorise beaucoup les ménages vulnérables mais se heurte à des maladies.

Selon les responsables vétérinaires, ils sensibilisent les éleveurs à l'élevage intensif que celui extensif puisque les éleveurs ne respectent pas les calendriers vaccinaux.

Selon l'enquête menée par l'équipe, la production laitière est décroissante. Le canton ne dispose que deux (02) puits pastoraux, il n'existe ni poste vétérinaire ni parc de vaccination.

Depuis l'arrivée des réfugiés soudanais, le cheptel a augmenté dans le canton.

Ajouter à l'élevage des autochtones, les transhumants qui y campent avec leurs troupeaux des bovins ovins- caprins et camelins.

Les éleveurs méconnaissent les aliments de complémentarité tels que le tourteau et autres pour compléter les aliments à la période de soudure.

Les produits vétérinaires de qualité pour les soins curatifs ou préventifs sont rares et parfois chers. Les produits vétérinaires prohibés sont d'origine douteuse et mal conservés donc ne soignent pas et provoquent d'autres problèmes de maladie au bétail.

### 1.3.3 Commerce

Le commerce se focalise sur la vente des produits de récolte ,les produits d'élevage et les sous-produits d'élevage, les produits de fabrication artisanale, les produits forestiers et autres produits importés des pays voisins tels que le sucre, la farine de blé, les savons, les habits et chaussures, les ustensiles de cuisine etc. On y vend aussi du bétail sur pied dans les marchés du canton.

Le commerce se pratique à une petite échelle dans le canton puisque certains villages disposent des boutiques, des moulins à mil, les décortiqueuses, des presses à huile. Au camp de réfugiés de millét on trouve des grandes boutiques.

**Tableau 3 :** Listes des différents marchés dans le canton Koursigué

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Koursigué	PM				GM		
Millet	Tous les jours						
Kounougou			GM				GM
Guéréda	PM				GM		

**GM** : Grand Marché hebdomadaire ;

**PM** : Petit Marché hebdomadaire

**La mercuriale des produits agricoles dans les marchés du canton Koursigué :**

### 1.3.5 Artisanat

Dominer par la forge (pour la fabrication des outils agricoles), l'artisan fabrique et vend également les produits de la poterie, les peaux tannées, les seckos confectionnée avec de la paille ou tige de mil, les claies en bambou, les nattes et les vans et vannes confectionnés en paille, les fabrications d'œuvre (la sculpture, mortier, pilon, les lits et chaise en bois ...)

L'ARTISANAT : est de type traditionnel, les matières premières sont le fer, le bois, l'argile, le fumier et l'eau. Les femmes potières produisent des canaries, grands jarres et petits jarres et (moukhbar) et les hommes produisent les objets en fer : houe, daba, rasette, hache, couteau, flèche, râteau etc. En bois : ils font les manches de différents matériels, les portes, les poulaillers, les mortiers, selle d'âne et cheval et le tabouret etc.

### **1.3.6 Cueillette**

La population fait la cueillette de jujubes, fruits de balanites, tamarin, (djokhan et guideme) qui contribue largement à son économie des ménages.

### **1.3.7 Autres activités**

La transformation d'arachide, Sésame et des grains de savonnier en huile à l'aide des machines (presse huile).



## II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

### 2.1. Agriculture, Elevage

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Domaine : Agriculture

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
Baisse de la production agricole	canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irrégularité et mauvaise répartition pluviométrique</li> <li>• Insuffisance des terres cultivables ;</li> <li>• Pauvreté de sol par endroit ;</li> <li>• Insuffisance des semences améliorées ;</li> <li>• Faible niveau d'encadrement des producteurs en technique agricole ;</li> <li>• Insuffisance des équipements/matériels agricoles ;</li> <li>• Présences des ennemies des cultures ;</li> <li>• Dévastation des cultures par le bétail ;</li> <li>• Insuffisances des infrastructures de stockages des récoltes ;</li> <li>• Mauvaise gestion des récoltes ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La famine ;</li> <li>• L'insécurité alimentaire ;</li> <li>• Exode rural des bras valides ;</li> <li>• Vente de bétail pour subvenir aux besoins des ménages ;</li> <li>• Démoralisation des agriculteurs ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence des terres cultivables ;</li> <li>• La présence des bras valides (agriculteurs) ;</li> <li>• La présence des structures d'encadrement de l'Etat et des ONG ;</li> <li>• Existence d'un comité de gestion pacifique entre les refugies et les autochtones ;</li> <li>• Existence de quelques magasins communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre disponible des semences améliorées ;</li> <li>• Sensibiliser la population à la plantation des arbres ;</li> <li>• Appuyer les aménagements hydro-agricoles ;</li> <li>• Valorisation de la technique de défense et restauration et la conservation des eaux des surfaces) ;</li> <li>• Sensibiliser à l'amendement des sols ;</li> <li>• Former des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures ;</li> <li>• Appui en matériels agricoles ;</li> <li>• Appui en formation des produits bio-pesticide à base des produits locaux ;</li> <li>• Appui la bonne gestion d'un comité de gestion des conflits entre les éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>• Constructions des infrastructures de stockage des récoltes ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de stockage et entreposage ...</li> </ul>

2. Faible reproduction des animaux	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture vaccinale des animaux ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Faible apport des aliments supplémentaires du bétail ;</li> <li>• Utilisation des produits vétérinaires prohibés ;</li> <li>• Insuffisance des infrastructures pastorales</li> <li>• Faible suivi des agents vétérinaires ;</li> <li>• Insuffisance du personnel d'élevage ;</li> <li>• Insuffisance des points d'eaux et Vol du bétail ;</li> <li>• Atroupement et parcage des animaux pendant un long temps sur un même lieu ;</li> <li>• Mauvaise répartition pluviométrique...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités des animaux</li> <li>• Amaigrissement du bétail ;</li> <li>• Baisse de l'économie ;</li> <li>• Exode rural des bras valides ;</li> <li>• Démoralisation des éleveurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des structures de l'Etat et les ONG ;</li> <li>• Présence de bétail ;</li> <li>• Présence du pâturage ;</li> <li>• Présence des quelques auxiliaires d'élevage ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une couverture vaccinale des animaux ;</li> <li>• Construction d'une boutique d'intrants vétérinaires ;</li> <li>• Formation et multiplier les nombres des auxiliaires d'élevages ;</li> <li>• Encadrement des éleveurs sur les aliments supplémentaires (Pierre alléchés, natrons ; sel herbes arbres, tourteaux etc...) ;</li> <li>• Sensibilisation sur les méfaits des produits prohibés ;</li> <li>• Construction des infrastructures pastorales ;</li> <li>• Aménagement des points d'eaux ;</li> <li>• Encourager la transhumance ;</li> <li>• Sensibilisation sur la protection de l'environnement ;</li> <li>• Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées...</li> </ul>
2. Faible production laitière	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'aliments des animaux ;</li> <li>• Insuffisance d'eau ;</li> <li>• Surpâturage...</li> </ul>	• Pauvreté	• Idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement des éleveurs sur les aliments supplémentaires (Pierre alléchés, natrons ; sel herbes arbres, tourteaux etc. et faire les cultures fourragères...</li> </ul>
3. Conflit agro-éleveurs	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité de comité de gestion des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Injustice ;</li> <li>• Corruption ;</li> <li>• Bagarre rangée ;</li> <li>• Mort d'Homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence l'Etat et des ONG ;</li> <li>• Existence d'un comité de gestion pacifique entre les refugies et les autochtones...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la gestion non-violente et saine des conflits ;</li> <li>• Formation des comités de gestion des conflits sur la bonne gouvernance ;</li> <li>• Mener les actions de cohabitation pacifique et de cohésion sociale...</li> </ul>

## 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	
Baisse de la production agricole	La présence des structures d'encadrement de l'Etat et des ONG ; La présence des terres cultivables ; La présence des bras valides ; Existence d'un comité de gestion pacifique entre les refugies et les autochtones ; Existence de quelques magasins communautaires...	Améliorer la productivité des agriculteurs tout en renforçant les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs	Appuyer les producteurs par les semences améliorées ; Appuyer les aménagements hydro-agricoles (Barrages, seuil d'épandage, cordons pierreux, etc...) ; Valorisation de la technique de défense et restauration et la conservation des eaux des surfaces) ; Sensibiliser à l'amendement des sols ; Former des producteurs sur les itinéraires techniques cultures ; Appui en matériels agricoles pour activités pluviales et maraichères ; Assuré la formation des producteurs sur les techniques de bio-pesticide ; Appui à la mise en place d'un comité de gestion des conflits entre les éleveurs et agriculteurs ; Constructions des infrastructures de stockage des récoltes ; Formation des producteurs sur la technique de stockage et entreposage ...
Faible reproduction des animaux	Présence des structures de l'Etat et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage par endroit ; Présence des quelques auxiliaires d'élevage...	Appuyer la santé animale ; Faciliter les conditions de vie des éleveurs en réalisant des infrastructures pastorales de production, de transformation et de commercialisation	Assurer une couverture vaccinale des animaux ; Construction d'une boutique d'intrants vétérinaires ; Former et multiplier les nombres des auxiliaires d'élevages ; Assurer une couverture vaccinale des animaux pendant les moments propices ; Encadrement des éleveurs sur les aliments supplémentaires (Pierre alléchés, natrons ; sel herbes arbres, tourteaux etc...) ; Sensibilisation sur les méfaits des produits prohibés ; Construction d'un parc des vaccinations ; Aménagement des points d'eaux (puits pastoraux etc...) ; Assurer la sécurité des biens et personnes entre les éleveurs et agriculteurs ; Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées...
Faible production laitière	Existence d'une cour d'eau temporaire et des services de l'Etat	Améliorer les conditions de la production laitière des éleveurs	Formation sur l'engraissement des animaux ; Faire les cultures fourragères...
Conflit agro-éleveurs	Existence d'un comité mixte de gestion des conflits	Faciliter la cohabitation pacifique et assurer la bonne gouvernance	Appui à la gestion non-violente et saine des conflits Sensibiliser la population sur le bien vivre ensemble ; Formation du comité de gestion des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs sur gestion saine de conflits et à la cohabitation pacifique

## 2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
1. Détérioration de la flore et de la faune	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coup abusif des arbres ;</li> <li>• Mauvaise répartition pluviométrique ;</li> <li>• Manque des sites des pépinières ;</li> <li>• Insuffisance de la protection de l'environnement ;</li> <li>• Changement climatique ;</li> <li>• Braconnage ;</li> <li>• Erosion hydrique et éolienne ;</li> <li>• La pression démographique ;</li> <li>• Feu de brousse ;</li> <li>• Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ;</li> <li>• Détonation des armes à feu ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Insuffisance du personnel formés des eaux et forêts ;</li> <li>• Taxe illégale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'avancée du désert ;</li> <li>• Faible production agricole et animale ;</li> <li>• La sécheresse ;</li> <li>• La disparition progressive de la faune et de la flore ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'Etat et des agents des eaux et forêts ;</li> <li>• Présences des arbres et des quelques animaux sauvages ;</li> <li>• Présence des nombreux wadis ;</li> <li>• Existence de la loi N°14 du 2008 ;</li> <li>• Existence des espèces épineuses...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur la protection et conservation de la flore et la faune ;</li> <li>• Sensibilisation sur la plantation des arbres ;</li> <li>• Appui de l'installation des semences et matériels pour les sites des pépinières ;</li> <li>• Sensibilisation sur le changement climatique ;</li> <li>• Sensibilisation contre le feu de brousse et le braconnage ;</li> <li>• Former les ménager sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;</li> <li>• Encourager les foyers améliorées dans les ménages ;</li> <li>• Affectation du personnel des eaux et forêts ;</li> <li>• Aménagement des infrastructures hydro-agricoles ;</li> <li>• Formation sur production des plants ;</li> <li>• Encadrement des producteurs sur les techniques de défense et restauration du sol et Conservation des eaux de surface ;</li> <li>• Sensibilisation et Traduction de la loi N°14 et autres concentrations en langue locale.</li> <li>• Mise en place d'un comité de protection de l'environnement.</li> </ul>

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Détérioration de la flore et de la faune	Présence de l'Etat et des agents des eaux et forêts ; Existence de quelques ressources végétales et fauniques...	Préserver rationnellement les ressources naturelles tout en renforçant les capacités de la population avec les matériels et les formations à produire les plants...	Sensibilisation sur la protection et conservation de la flore et la faune et sur la plantation des arbres ; Appui de l'installation des semences et matériels pour les sites des pépinières ; Sensibilisation sur le changement climatique ; Sensibilisation contre le feu de brousse et le braconnage ; Former les ménager sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ; Encourager les foyers améliorées dans des ménages ; Affectation du personnel des eaux et forêts ; Aménagement des infrastructures hydro-agricoles ; Formation sur production des plants ; Encadrement des producteurs sur les techniques de défense et restauration du sol et Conservation des eaux de surface ; Sensibilisation et Traduction de la loi N°14 et autres concentrions en langue locale. Mise en place d'un comité de protection de l'environnement.

## 2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Les ménages ont des revenus très faibles	Canton	Augmentation des besoins ménagers ; l'inexistence des structures de crédit-épargne ; artisanat se pratique de manière traditionnelle	Chute du commerce ; Pauvreté ; Déplacement des commerçants ;	Existence des marchés hebdomadaire, des marchandises, des commerçants...	Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Canton	Enclavement partiel du canton en saison pluvieuse ; Dégradation très avancée des pistes...	Mévente ; Pourrissement des produits ; Perte des marchandises...	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux...
Inexistences des institutions de micro-crédits	Canton	Insécurité ;	Pauvreté ; Oisiveté ; Exode rural...	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existences commerçants...	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

## 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les ménages ont des revenus très faibles	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès à des revenus aux ménages améliorés en créant les AGR.	Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en aménageant les pistes.	Amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux...
Inexistences des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existences commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...



## 2.4. Santé-Nutrition-Eau potable-Assainissement

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
1. Présence des nombreuses maladies	canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement ;</li> <li>• Faible couverture sanitaire ;</li> <li>• Automédication ;</li> <li>• Consommation de l'eau non potable ;</li> <li>• Faible couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Défécation à l'air libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités élevée ;</li> <li>• Invalidités des personnes :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des centres de santé à Koursigué et Millet ;</li> <li>• Existence de COSAN ET COGES ;</li> <li>• Existence d'un district sanitaire à Guéréda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la fréquentation de centre de santé ;</li> <li>• Création d'un centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation sur bonne pratique d'hygiène et d'assainissement)</li> <li>• Sensibiliser la population à construire es latrines ;</li> <li>• Lutte contre l'automédication ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de la défécation à l'air libre ;</li> <li>• Plaidoyer pour approvisionner le centre de santé par le dispositif de chaine de froid ;</li> <li>• Intensifier la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Lutter contre les infections et le VIH/SIDA ;</li> <li>• Aménagements des points d'eaux potables (forage, muni-château d'eau etc...)</li> </ul>
2. Malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sevrage précoce des enfants, rapprochement des naissances ;</li> <li>• Méconnaissance de la diversification alimentaire ;</li> <li>• Faible revenus des ménages ;</li> <li>• Faible couverture nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités des enfants et des femmes enceintes et allaitantes ;</li> <li>• Retard sur la croissance et déformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des centres de santé</li> <li>• Existence des centres nutritionnels ;</li> <li>• Existence de COSAN ET COGES ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la communauté sur le sevrage précoce ;</li> <li>• Sensibilisation à la pratique de Planning familiale ;</li> <li>• Encourager la couverture nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans.</li> <li>• Promouvoir des AGR...</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des centres nutritionnels...</li> </ul>			
3. Complication liée à l'accouchement	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accouchement à domicile ;</li> <li>• Eloignement du centre de santé ;</li> <li>• Rapprochement des naissances ;</li> <li>• Mariage précoce et forcé ;</li> <li>• Faible fréquentation de consultation prénatales et postnatales des femmes enceintes et allaitantes ;</li> <li>• Surcharges des femmes dans les travaux ménagers...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités des femmes enceintes et les nouveau-nés ;</li> <li>• Fistule ;</li> <li>• Réduction démographique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du centre de santé et du personnel soignant ;</li> <li>• Existence des matrones;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à orienter les femmes enceintes à accoucher leurs femmes dans le centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation des ménages à pratique des Plannings familiaux ;</li> <li>• Orientation de la population sur la demande d'ambulance ;</li> <li>• Sensibilisation des leaders religieux et les chefs traditions sur la lutte contre le mariage précoce ;</li> <li>• Renforcement de capacité du personnel soignant ;</li> <li>• Sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes à fréquenter les centres de santé et réduction des travaux ménagers des femmes...</li> </ul>
4. Insuffisance de points d'eau potable	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation de l'eau non potable ;</li> <li>• Manque des eaux de consommation...</li> <li>• Mauvaise pratique d'hygiène et d'assainissement ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des maladies diarrhéiques et hydriques ;</li> <li>• Nappe phréatique profonde...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de centre de santé ;</li> <li>• Existence de COSAN ET COGES ;</li> <li>• Présences des quelques points d'eau potables ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des forages ou château d'adduction d'eau ;</li> <li>• Formation des comités de gestion des forages ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires aux services hydrauliques</li> <li>• Sensibilisation de la communauté à consommer de l'eau traitée ;</li> <li>• Formation de la communauté sur la technique de traitement de l'eau ;</li> <li>• Mise en place et formation des membres des comités d'hygiène et d'assainissement dans les villages...</li> </ul>

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Présence de plusieurs maladies	Existence d'un centre santé à Koursigué Existence des COGES/COSAN ; Présence des partenaires qui œuvrent dans la santé, la santé maternelle,	Faciliter l'accès à l'amélioration de la santé des populations du canton et lutter contre les infections et le VIH/SIDA	Construire les centres de santé à Aoré ; Améliorer le centre de santé à Koursigué Sensibilisation à la fréquentation de centre de santé ; Sensibilisation sur bonne pratique d'hygiène et d'assainissement) Sensibiliser la population à construire es latrines et la lutte contre l'automédication ; Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de la défécation à l'air libre et plaidoyer pour approvisionner le centre de santé par le dispositif de chaine de froid ; Intensifier la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ; Lutter contre les infections et le VIH/SIDA et aménagements des points d'eaux potables...
Malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes	nutrition, eau, hygiène et assainissement. Nappe phréatique peu profonde par endroit...	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes	Sensibilisation de la communauté sur le sevrage précoce ; Sensibilisation à la pratique de Planning familiale ; Encourager la couverture nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans. Promouvoir des AGR...
Complication liée à l'accouchement		Organiser les séances de sensibilisation de la population pour améliorer la santé maternelle et infantile tout en évitant les accouchements à domicile...	Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à orienter les femmes enceintes à accoucher leurs femmes dans le centre de santé ; Sensibilisation des ménages à pratique des Plannings familiaux ; Orientation de la population sur la demande d'ambulance ; Sensibilisation des leaders religieux et les chefs traditions sur la lutte contre le mariage précoce et le renforcement de capacité du personnel soignant ; Sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes à fréquenter les centres de santés et réduction des travaux ménagers des femmes...
Insuffisance de points d'eau potable		Faciliter l'accès à l'eau, hygiène et assainissement...	Réaliser les points d'eau et réparer les forages défectueuses ; Construction des forages ou château d'adduction d'eau et formation des comités de gestion des forages ; Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires aux services hydrauliques et sensibilisation de la communauté à consommer de l'eau traitée ; Formation de la communauté sur la technique de traitement de l'eau ; Mise en place et formation des membres des comités d'hygiène et d'assainissement dans les villages...

## 2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents	canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible sensibilisation sur la scolarisation des enfants surtout les filles ;</li> <li>Faible prise en charge des maitres communautaires par les parents d'élèves ;</li> <li>Manque de suivi des élèves par leurs parents ;</li> <li>Faible revenus des ménages et éloignement des écoles dans certains villages ;</li> <li>Faible dynamisme des parents d'élèves sur les activités scolaires ;</li> <li>Insuffisance des enseignants formés ;</li> <li>Insuffisance des infrastructures scolaires ;</li> <li>Manque de la cantine scolaire ;</li> <li>Manque du centre d'alphabétisation formelle...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délinquance et Banditisme ;</li> <li>Exode rural ;</li> <li>Ignorance ;</li> <li>Frein au développement ;</li> <li>Analphabétisme élevée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des enfants âge scolaire et scolarisables ;</li> <li>Existence des écoles et d'inspection ;</li> <li>Existence des quelques matériels didactiques ;</li> <li>Existences des écoles primaires et secondaires prises en charges par les humanitaires au camp des réfugiés ....</li> </ul>	<p>Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école et sur le suivi de leurs enfants à l'école ;</p> <p>Appui à la scolarisation des filles et sensibilisation des parents d'élèves à encourager la prise en charge des maitres communautaires ;</p> <p>Appui en initiation des AGR ;</p> <p>Constructions des infrastructures scolaires ;</p> <p>Appui en matériel didactique dans les écoles ;</p> <p>Restructuration des associations des parents d'élèves et affectation des enseignants formés ;</p> <p>Plaidoyer pour mettre de la cantine scolaire dans les écoles ;</p> <p>Sensibilisation des parents à la Création du centre d'alphabétisation...</p>
Mauvaise organisation des APE	Villages disposant des écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible dynamisme et méconnaissance de rôle et de la tâche des APE ;</li> <li>Manque des réunions des membres APE ;</li> <li>Manque de suivi des inspecteurs...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise fonctionnalité des écoles ;</li> <li>Disparition progressive des écoles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de l'inspection;</li> <li>Existences des écoles dans le camp des réfugiés prises</li> </ul>	<p>Appui à la restructuration des APE ;</p> <p>Appui à la formation et recyclages des APE et AME ;</p> <p>Sensibilisation des membres des APE sur la vie associative ;</p> <p>Création des AME ;</p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abandon des écoles...</li> </ul>	en charges par les humanitaires	
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Kourigué	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de suivis de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démotivation des jeunes ;</li> <li>• Délinquance ;</li> <li>• exode rural...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de l'inspection pédagogique ;</li> <li>• Existence des espaces favorables pour les terrains de sports ;</li> <li>• Présences massives des jeunes.</li> </ul>	Appui à l'amélioration des conditions sportives des jeunes ; Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Kourigué ; Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

## 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Non scolarisation des enfants	Existence des enfants âge scolaire et scolarisables ; Existence des écoles et d'inspection ; Existence des matériels didactiques ; Existences des écoles primaires et secondaires prises en charges par les humanitaires au camp des réfugiés ....	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école et sur le suivi de leurs enfants à l'école et appui à la scolarisation des filles ; Sensibilisation des parents d'élèves à encourager la prise en charge des maitres communautaires et l'affectation des enseignants formés ; Appui en initiation des AGR dans les ménages ; Constructions des infrastructures scolaires et appui en matériel didactique dans les écoles et plaidoyer pour mettre de la cantine scolaire dans les écoles ; Sensibilisation des parents sur la création du centre d'alphabétisation...
Mauvaise organisation des APE	Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant ...	Appui à la restructuration, à la formation et au recyclage des APE et création des AME ; Sensibilisation des membres des APE sur la vie associative ; Planter les arbres dans les établissements scolaires
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence de l'inspection et des espaces favorables pour les terrains de sports ; Présences massives des jeunes.	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Kourigué Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

## 2.6. Affaires sociales-Genre

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Insuffisance des sources de revenus dans certains ménages ;	Canton	Faible partage des responsabilités dans les ménages ; Insuffisance des AGR	Absence de droit ; Vulnérabilité des ménages ; Pauvreté ; Divorce.	Existence d'Etat et des ONG	Sensibilisation des femmes à l'approche genre ; Appui aux organisations féminines à la création des AGR ; Appui aux organisations féminines à faire l'élevage à petite échelle ; Appui aux organisations féminines à faire la culture agricole ; Lutte contre le mariage précoce ; Appui à la formation des femmes sur les petits métiers ; Appui à la formation des femmes à construire et utiliser les foyers améliorés et construction d'un centre d'alphabétisation des femmes...
Faible déclaration à l'état civil	Tous les villages du canton	Eloignement de centre de déclaration d'Etat civil Manque de centre de déclaration d'Etat civil dans le canton	Méconnaissance de statut de citoyenneté ; Méconnaissance de nombre exact de la population...	-	Plaidoyer auprès des autorités pour la création des centres de déclarations d'état civil ; Sensibilisation de la population de la population sur l'importance des actes d'état civil et appui la déclaration des enfants aux naissances ; Sensibilisation des parents des enfants à prendre les bulletins de naissances dans les centres de santé et déposer chez les autorités pour l'établissement des actes de naissances...

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Insuffisance des sources de revenus dans certains ménages ;	Existence d'Etat et des ONG	Appuyer l'organisation des femmes tout en créant les conditions favorables à leur autosuffisance financière	Sensibilisation des femmes à l'approche genre ; Appui aux organisations féminines à la création des AGR ; Appui aux organisations féminines à faire l'élevage à petite échelle ; Appui aux organisations féminines à faire la culture agricole ; Lutte contre le mariage précoce ; Appui à la formation des femmes sur les petits métiers ; Appui à la formation des femmes à construire et utiliser les foyers améliorés ; Construction d'un centre d'alphabétisation des femmes...
Faible déclaration à l'état civil	Présence de l'Etat	Faire un plaidoyer auprès des autorités à créer les centres d'état civil tout en sensibilisant les parents sur l'importance des actes d'état civil.	Plaidoyer auprès des autorités pour la création des centres de déclarations d'état civil ; Sensibilisation de la population de la population sur l'importance des actes d'état civil et appui la déclaration des enfants aux naissances ; Sensibilisation des parents des enfants à prendre les bulletins de naissances dans les centres de santé et déposer chez les autorités pour l'établissement des actes de naissances...

## 2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvais fonctionnement des OP	Tous les villages du canton	Méconnaissance et confusion des objectifs des OP ; Inadéquation de la mission des OP	Manque d'alternance et de compte rendu des dirigeants des OP ; OP sont créées de manière familière ;	Présence des services l'ANADER, le poste vétérinaire et les ONG ;	Plaidoyer auprès des instances qui octroient des textes de bases aux OP à les faire comprendre avant de leur donner des papiers de reconnaissances ; Appuyer les OP à connaître leurs textes de base ; Appuyer les OP sur les initiatives innovantes ;
Mauvaise gestion des revenus des OP	Tous les villages du canton	Corruption ; Injustice ; Malhonnête des dirigeants des OP...	Mal compréhension au sein de certains OP, Démotivation de quelques membres des OP ; Dislocation des membres des OP...	Existence de nombreuses des OP dans le canton ; Existence de l'Etat et des ONG ; Existence d'un comité des gestions des OP...	Renforcement de capacité en matière de gestion non-violente de conflits et des revenus socioéconomiques ; Organisation d'un atelier communautaire sur la paix et le développement ; Sensibilisation des membres des Organisations Paysannes à la bonne gestion de leurs ressources ; Délivrer les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des Organisations Paysannes ; Appuyer les Organisations Paysannes aux AGR ...
Conflits entre les agro-éleveurs	Tous les villages du canton	Dévastation des cultures par le bétail Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ; Faible capacité à régler les conflits ; Injustice sociale...	Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Bataille ; Perte économique ; Déplacement forcé ; Mort d'Homme ...	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Création des structures de gestion et règlement des conflits ; Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ; Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance



## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvais fonctionnement des OP	Présence des services étatiques notamment l'ANADER et le poste vétérinaire ;	Faciliter l'amélioration des fonctionnalités des OP tout en appuyant la maîtrise de leurs textes de bases	Plaidoyer auprès des instances qui octroient des textes de bases aux OP à les faire comprendre avant de les donner ; Appuyer les OP à connaître leurs textes de base ; Appuyer les OP sur leurs initiatives ;
Mauvaise gestion des revenus des OP	Présence des services étatiques notamment l'ONDR et le poste vétérinaire ; Existence de nombreuse des OP dans le canton, Disponibilité des partenaires à appuyer les organisations locales ; Existence d'un comité des gestions des OP...	Faciliter l'amélioration des capacités organisationnelles des OP de manière à gérer pacifiquement leur problème tout en organisant des ateliers communautaires sur la paix et le développement durable et équitable. Renforcement des capacités en matière de gestion transparente des revenus communautaires	Organiser des séances de sensibilisation sur gestion transparente des OP Orienter les OP à mener les Activités Génératrices des revenus dans les UDGV ; Appuyer les OP à faire les activités maraîchères dans les UDGV ;
Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	Créer un climat de confiance entre les agriculteurs et les éleveurs à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale et à vivre ensemble.	Renforcement de capacité en matière de gestion non-violente de conflits et des revenus socioéconomiques ; Organisation d'un atelier communautaire sur la paix et le développement ; Sensibilisation des membres des Organisations Paysannes à la bonne gestion de leurs ressources ; Délivrer les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des Organisations Paysannes ; Appuyer les Organisations Paysannes aux AGR ...

## III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
----------	-------------------	------------------------------------

<b>Agriculture, Elevage</b>	Baisse de rendement agropastorale ; Baisse de production laitière ainsi que les conflits des agropasteurs	Améliorer la productivité des agropasteurs tout en renforçant les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs. Faciliter les conditions de vie des agropasteurs en réalisant des infrastructures agropastorales de production, de transformation et de commercialisation.
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	Dégradation progressives de la faune et flore	Préserver rationnellement les ressources naturelles tout en renforçant les capacités de la population avec les matériels et les formations
<b>Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b>	Les ménages ont des revenus très faibles et l'inexistence des infrastructures des micro-crédits ; Difficultés d'écoulement des produits en toute saison.	Appuyer les ménages vulnérables aux AGR Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes
<b>Santé-Eau potable- Assainissement</b>	Présence de plusieurs maladies ; Malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes ; Complication liée à l'accouchement ; Insuffisance de points d'eau potable...	Faciliter l'accès à l'amélioration de la santé des populations du canton ; Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes allaitantes tout en améliorant l'accès à l'eau, hygiène et assainissement...
<b>Education-Jeunesse-Culture-Sport</b>	Non scolarisation des enfants filles et garçons ; Oisiveté des jeunes ; Délinquances et vagabondages des jeunes	Créer les écoles et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation ; Redynamiser et recycler les APE. Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes.
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Pauvreté accentuée des femmes ; Insuffisance des sources de revenus dans certains ménages et le non déclaration à l'état civil ;	Appuyer l'organisation des femmes tout créant les conditions favorables à leur autosuffisance alimentaire et financière, Plaider pour la création des centres de déclaration d'état civil.
<b>Gouvernance-Paix -Sécurité</b>	Mauvaise organisation des OP Mauvaise gestion des revenus des OP Conflits entre les agro-éleveurs	Faciliter l'amélioration des capacités organisationnelles des OP de manière à gérer pacifiquement leur problème tout en organisant des ateliers communautaires sur la paix et le développement durable et équitable. Renforcement des capacités en matière de gestion transparente des revenus communautaires des OP. Créer un climat de confiance entre les agriculteurs et les éleveurs à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale et à vivre ensemble.

## IV. Projets de développement sur la durée du plan

### 4.1. Agriculture, Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appuyer la population en semences améliorées pour les cultures pluviales et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Construction de série des seuils d'épandages	Wadi Ouba,	ADC/CCD, OSC et OP	105 000 000	10 500 000	2022-2026
3. Réalisation des cordons pierreux, diguettes, digues filtrantes et digues dans des champs des cultures	Onga, Echebara, Touné, Koumoulé et Oreyé	ADC/CCD, OSC et OP	75 000 000	7 500 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population sur l'aménagement du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appuyer les producteurs maraîchers avec les puits, motopompes, petits outils, les petits aménagements, intrants	Wadi Arou, Echebara, Koumoulé, Souté, Coursigué et Hawayé	ADC/CCD, OSC et OP	30 000 000	3 000 000	2022-2026
6. Formations sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui en matériel et équipement agricole	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
8. Formation sur les techniques bio pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Construction de 6 puits maraichers	5pf6	ADC/CCD, OSC et OP	18 000 000	1 800 000	2022-2026
10. Appui à la population à la clôture des champs	Koursigué et Milet	ADC/CCD, OSC et OP	9 000 000	900 000	2022-2026
11. Sensibilisation des éleveurs à vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
12. Formation des auxiliaires et les dotés en kits vétérinaires	1 personne par villages	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
13. Sensibilisation des éleveurs contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
14. Sensibilisation des éleveurs sur l'utilisation des aliments complémentaires du bétail	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
15. Construction d'un parc de vaccination	Aoré et koursigué	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	00 000	2022-2026
16. Construction des puits pastoraux	Onga, Aoré, Iminayé et Toné	ADC/CCD, OSC et OP	28 000 000	2 800 000	2022-2026
17. Construction d'une boutique des produits vétérinaires	Koursigué	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
18. Formation des éleveurs sur l'engraissement des animaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
19. Sensibilisation des éleveurs sur la culture fourragère	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026

20. Formation des éleveurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits pastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	9 000 000	900 000	2022-2026
21 Sensibilisation des éleveurs à faire l'élevage intensive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
22. Sensibilisation des éleveurs aux respects de la durée des vaccinations	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
23. Appui aux bouches à construire l'air d'abattage et des tabliers pour la vente des viandes	Kourigué	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>330 000 000</b>	<b>33 000000</b>	

## 4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1.Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement en évitant les coupes abusives des bois verts	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
3. Initiation de la population à installer les sites pépinières	Wadi Kourigué	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
4. Formation des ménagers sur l'importance des foyers améliorés en banco et métallique	Grappes Aoré et Koumoulé	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	200 000	2022-2026
5. Construction et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Grappes Aoré et Koumoulé	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
6. Encouragement aux cultures des haies vives et la mise en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
7. Aménagement hydroagricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
8. Plaidoyer pour la traduction, vulgarisation et diffusion de loi N°14 en langue locale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Mise des comités de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
10. Sensibilisation à la protection de la faune	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
11. Sensibilisation à protéger des espèces en voie de disparition	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
12. Appui à la population à l'utilisation des haies vives	Aoré, Toné, Souté, Koumoulé, Onga et Kourigué Kebir	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	2022-2026
13. Appui à l'élaboration d'une convention locale de gestion de l'environnement	Hadjar Wade	ADC/CCD, OSC et OP	7 000 000	350 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>33 000 000</b>	<b>1 650 000</b>	

### 4.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. appui à l'amélioration de l'économie des ménages vulnérables en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
2. Appui à la formation sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3.Appui à la formation sur la diversification et à la gestion des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui à l'aménagement des pistes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
6. Appui à la formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 0000	2022-2026
7. Appui à l'écoulement des produits en toute saison en octroyant de 15 charrettes	Les 3 grappes	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
8. Acquisition des ânes et des chevaux pour tractation de 15 charrettes	Les 3 grappes	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
9. Constructions de (6) magasins communautaires	Aoré, Toné, SoutéKoumoulé, Onga et Koursigué Kebir	ADC/CCD, OSC et OP	56 000 000	5 600 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>94 000 000</b>	<b>9 400 000</b>	

#### 4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Création et construction d'un centre de santé	Aoré	ADC/CCD, COGES et COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
2. Sensibilisation à la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
3. plaidoyer pour l'affectation des personnels soignants	Koursigué et Aoré	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
4. Sensibilisation à la fréquentation du centre de santé et à la consultation prénatales et postnatales	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Création des centres de nutrition dans les centres de santé	Koursigué et Aoré	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Formation des éducateurs en nutrition	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
8.Sensibilisation de la population sur l'alimentation des enfants, femmes enceintes et allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
11. Sensibilisation à l'abandon des mariages précoces et forcés et à la lutte contre fistules	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Formation des capacités du personnel soignant (matrones)	Une femme par villages	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui à la réalisation des forages dans le cadre du projet SAN	Iminayé, Koursigué, Markelle, Millet,	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
14. Réalisation des forages	Onga, Arou, Toné, Koumoulé, Darmale et Garné et Awayé	ADC/CCD, COGES et COSAN	24 000 000	2 400 000	2022-2026
15. Réparation des pompes défectueuses	Koursigué, Souté, Doumé, Djiricoulé, Millet Coregne	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation de la population à creuser des latrines et à les utiliser	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
17. Sensibilisation de la population aux traitements des eaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
18. Sensibilisation à la lutte contre les IST/VIH SIDA	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
19. Lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
20. Sensibilisation à la bonne pratique de l'hygiène aux marchés	Koursigué et millet	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
21. SENSIBILISATION des matrones à orienter les femmes enceintes aux centres de santé pour les accouchements	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
22. Sensibilisation sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
<b>Total</b>			<b>76 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	

## 4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 3 écoles	Onga, Iminayé et Koumoulé	ADC/CCD, OSC et APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
2. Création des écoles	Toné, Arou, Souté, Djilakouré Gama	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
3. Réalisation des forages dans des écoles existantes	Onga, Iminayé, Koumoulé, Millet et Corgné	ADC/CCD, OSC et APE	24 000 000	2 400 000	2022-2026
4. Sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
6. Formation et redynamisation des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation des membres des APE sur le volontariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Appui en matériel didactique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
9. Sensibilisation à la plantation des arbres dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	50 000	2022-2026
10. Création des centres d'alphabétisation fonctionnels	Onga, Iminayé et Koumoulé	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
11. création d'un centre socio-éducatif et sportif	Koursigué	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
<b>Total</b>			<b>120 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	

## 4.6. Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Création des greniers communautaires	3 grappes	ADC/CCD, OSC et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026

2. Appui la création des AGR dans des ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
3. sensibilisation de la population sur la charte des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance et à déclarer les nouveaux nés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui les femmes à faire l'élevage à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>54 000 000</b>	<b>5 400 000</b>	

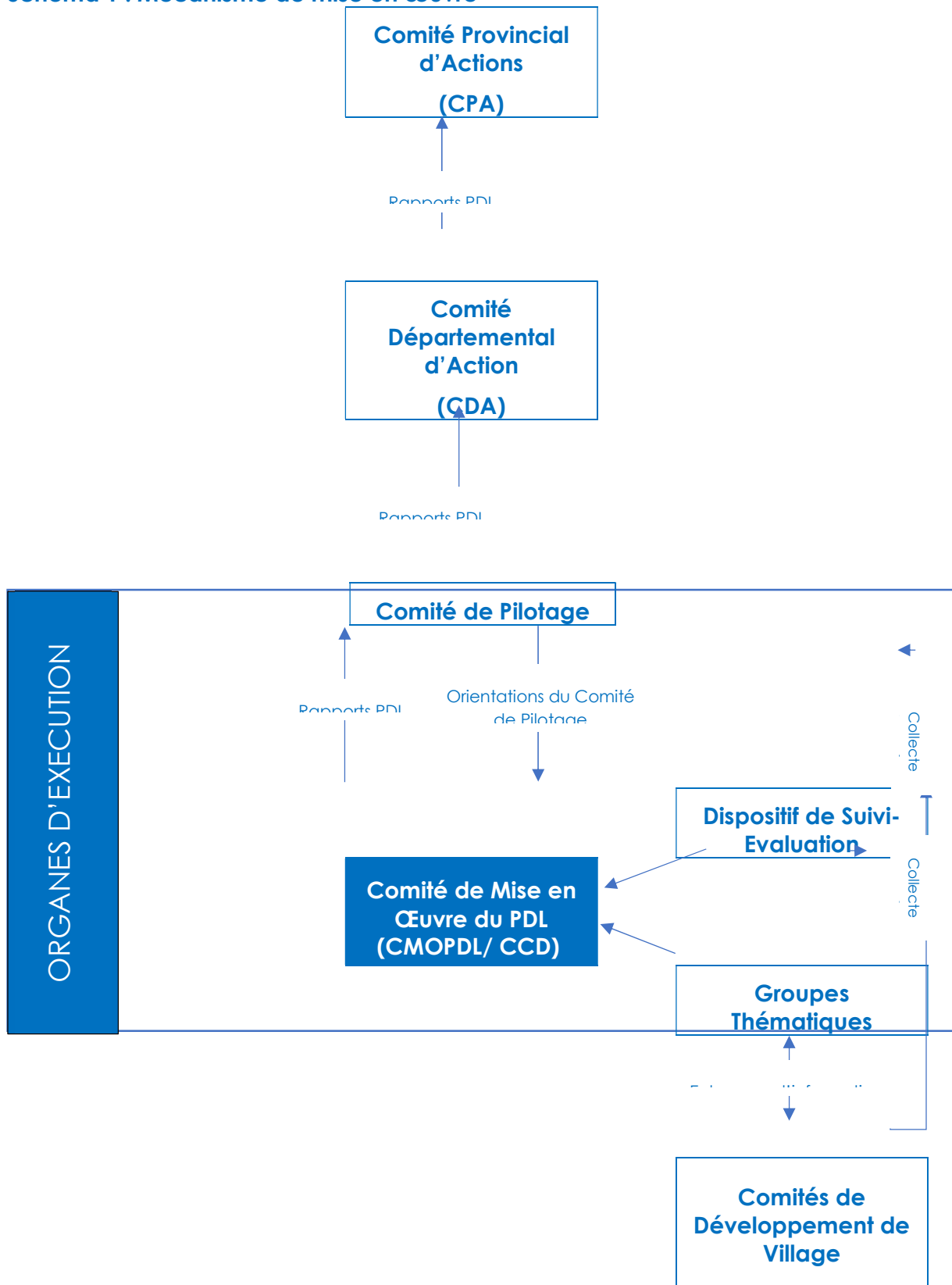
#### 4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui au fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
3. Appui les OP à reconnaître les missions assignées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
4. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
5. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et recevabilité	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. sensibilisation de la population à la gestion saine des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	800 000	2022-2026
7. Formation des leaders sur cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
8. sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Mise en place des comités de gestions des conflits	Aoré, Koumoulé et Koursigué	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	



# I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schema 1 : Mecanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

### **MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

#### **❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :**

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;

- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontres périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### ❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

#### **A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Kourigué s'élève à une somme de sept cent seize un million francs (**723 000 000 F CFA**) dont soixante-dix millions trois mille francs **72 265 000 F CFA** d'apport local et six quarante-cinq millions sept cent mille francs (**650 735 000) F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90.18%** du budget global du PDL.

**B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD** Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une de **500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **3000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

## 5.3 Planning annuel de travail

### 5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Construire 3 seuils d'épandage	Wadi Ouba	ADC/CCD, OSC et OP	105 000 000	10 500 000	94 500 000	Etat, PAM, AIRD, PSAN et autres	2022	1 an
2. Construire les cordons pierreux et diguettes et digues filtrantes	Onga, Echebara, touné, Oreyé et Koumoulé	ADC/CCD, OSC et OP	75 000 000	7 500 000	67 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. formation sur les itinéraires techniques agricoles	Canton : 2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Construction des puits maraichers	Wadi Arou, Echebara, Koumoulé, Souté, Koursigué et Hawayé	ADC/CCD, OSC et OP	18 000 000	1 800 000	16 200 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appuyer les producteurs maraichers avec les puits, motopompes, petits outils, les petits aménagements, intrants et haies vives	Wadi Arou, Echebara, Koumoulé, Souté, Koursigué et Hawayé	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	18 000 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. sensibilisation des éleveurs à vacciner le bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Construction des puits pastoraux	Onga ; Aoré, Iminayé et Toné	ADC/CCD, OSC et OP	28 000 000	2 800 000	25 200 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Construction d'une boutique des produits vétérinaire	Koursigué	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	9 000 000	Etat et partenaires	2022	1 an
9. sensibilisation des éleveurs sur la culture fourragère	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. sensibilisation sur l'élevage intensive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>262 500 000</b>	<b>26 250 000</b>	<b>236 250 000</b>			

### 5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement en évitant les coupes abusives des bois verts	Les UDGV de Koumoulé et Aoré	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appuyer la création de 2 sites de reboisements	Les UDGV de Koumoulé et Aoré	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2 850 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour construction des foyers améliorés	Les UDGV de Koumoulé et Aoré	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les ménages à vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. plaidoyer pour la traduction, vulgarisation et diffusion de la loi N°14 2008 en langue locale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>9 000 000</b>	<b>450 000</b>	<b>450 000</b>			

### 5.3.3 Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	9 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la formation des jeunes sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui à l'aménagement de pistes rurales	Koursigué-Millet-Guéréda	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>10 800 000</b>			

### 5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Organiser de séances de sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé et à l'utilisation des moustiquaires	Les UDGV de Koumoulé et Aoré	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
2. Affectation des personnels soignants	Koursigué	ADC/CCD, COGES et COSAN				District et autres ONG	2022	1 an
3. Sensibilisation à la consultation prénatales et postnatales et à abandonner les mariages précoces et forcés	Les UDG	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
4. Organiser 2 séances de formation des matrones à orienter les femmes enceintes aux centres de santé	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District et autres ONG	2022	1 an
6. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
7. Organiser les séances de sensibilisation de la population à la bonne pratique de l'hygiène et de l'assainissement	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District et autres ONG	2022	1 an
8. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	Une femme par village	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
9. Construction des forages dans le cadre du projet SAN	Iminayé, Milet, Koursigué et Markelle	ADC/CCD, COGES et COSAN				District et autres ONG	2022	1 an
10. Appui à la réparation des pompes défectueuses	Villages disposant des pompes en panne	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District et autres ONG	2022	1 an
11. Sensibilisation de la population à creuser les latrines	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District et autres ONG	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>10 800 000</b>			



### 5.3.5 EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Création des écoles	Toné, Arou, Souté, Djilakouré Garma	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
2. Doter les écoles des matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
3. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 00	1 800 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
4. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser les séances de sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
6. Aménager d'un terrain de sport	Koursigué	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
7. Création d'un centre d'alphabétisation	Koursigué	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>4 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>3 600 000</b>			

### 5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation des femmes à faire l'élevage à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	7 500 000	375 000	7 125 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
2. Appui la création des AGR dans des ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	500 000	9 500 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
3. Appui aux femmes à faire le maraichage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	500 000	9 500 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la lutte contre les mariages précoces et forcés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
5. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
6. Création des centres de déclaration des naissances dans le chef-lieu du canton	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>28 500 000</b>	<b>2 850 000</b>	<b>25 650 000</b>			1 an

### 5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Financeme nt attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Appui les OP à reconnaître les missions assignées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et recevabilité	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	200 000	3 800 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>6 000 000</b>	<b>600 000</b>	<b>5 400 000</b>			

## Conclusion

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du canton Koursigué s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état de lieu du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispose d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Koursigué d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Koursigué pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre (4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour sa mise en œuvre après sa validation.

## Annexes

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad  
Progrès  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province du : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail -

Vendredi, 12 avril 2020

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**

**Objet :** lettre d'information sur le choix de quatre(4) premiers cantons

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) premiers cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Guéréda-Est dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Koursigué dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Nanounga dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Marassabré dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

République du Tchad  
Progrès  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail –

Vendredi, 12 avril 2020

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA du Département de**

---

**Objet :** *lettre d'information sur le choix deux (2) premiers cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de deux (2) premiers cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons :

- canton : Guéréda Est

-canton : Koursigué

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

PROVINCE DU WADI FIRA

DEPARTEMENT DE DAR TAMA

SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

Date 13 avril 2020

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : KOURSIGUE**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 24 avril 2020 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordonnateur

HISSEINE YACOUB YOUSOUF

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET  
DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL  
CANTON KOURSIGUE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 22 avril 2020

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

**Objet :** *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 24 avril 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 21 mai 2020 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Koursigué.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

**ABDRAMAN IBRAHIM ISSAKHA**



*Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,  
Personnes ressources contactées,  
Membres du Comité de Développement Cantonal,*

## **LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT CANTONAL POUR (ADC)**

République du Tchad

Unité- Travail- Progrès

Présidence de la République

Ministère de l'Administration du Territoire et  
des collectivités Territoriales Décentralisées



Province du Wadi-fira

Département de Dar-Tama

Sous-préfecture de Guéréda rural

Canton : Koursigué

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale**

L'an deux mille vingt et le vingt- un juin, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Koursigué

Etaient présents **63**.participants parmi lesquelles **13** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d' interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets , suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	OUSMANE MAHAMAT	M	KOURSIGUE	99 65 01 61
2	Vice –président (e) :	ZENABA ABAKAR	F	KOUMOULE	90 70 97 24
3	Secrétaire General	YOUSOUF ABDO ADAM	M	KOURSSIGUE	93 58 95 24
4	Secrétaire Adjoint	HAROUNE ABDOU ABAKAR	M	AORE	
5	Trésorière General :	ZARA HAROUNE	F	KOURSSIGUE	90 92 71 22
6	Trésorier Adjoint :	IBRAHIM MAHAMAT BAHAR	M	AORE	
7	1 <sup>er</sup> Conseiller (e)	SABI ARKOULE	M	KOURSIGUE	91 94 24 34
8	2 <sup>ème</sup> Conseillère	ABDALLAH MAHADI	F	KOUMOULE	93 44 61 40
9	3 <sup>ème</sup> conseillère	FATIME ABDOULAYE	F	KOUMOULE	
10	Chargé de matériel	MAHAMAT ADAM	M	KOURSIGUE	
11	Chargé de matériel	YOUSOUF ADOUM IBRAHIM	M	AORE	95 54 00 15
12	Commissaire au compte	ZENABA SOULEYMANE	F	KOURSIGUE	
13	Commissaire au compte	BAINA AHAMAT	F	KOUMOULE	95 65 36 03

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Koursigué, le 21 juin 2020

Les participants

*Animateurs locaux*

N°	Fonction	Nom et prénoms	villages	téléphone
1	Animateur local	Hamat Ibrahim	Koursigué	91 94 38 28
2	Animatrice locale	Kaltam Mahamat	Koursigué	95 54 11 45

*Liste des Membres des commissions thématiques (CT)*

*Calendrier de travail des CT*

*Rapport des travaux des commissions thématiques*

### **Les membres des différentes commissions thématiques**

Thématique : Elevage :

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact téléphonique
01	MahamatTchongTchong	Chef secteur Elevage	66 25 23 75/ 99 24 39 51
02	Ibrahim Oumar	Délégué	98 17 62 53
03	Yousouf Adam Ibrahim	Délégué	95 54 00 15
04	ZanoubaAbakar	Délégué	
05	HawayAhamat	ADC	

Thématique : Environnement

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact téléphonique
01	Baharène Ali Adoum	Chef secteur	66 75 59 50
02	Abas Sidick	Délégué	99 00 78 46
03	AhamatMahamat	Délégué	63 33 28 06
04	Zara Haroune	Trésorière ADC	90 92 71 22
05	AdoumSaboune	Délégué	62 60 22 29

Thématique : Education

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact téléphonique
01	HamedyNoureneMahamadéne	IPEP	66 22 42 11/ 95 83 08 30
02	Mahdi Ismail	Conseiller	93 34 45 73
03	Youssef Abdou Adam	Délégué	93 58 95 24
04	OusamaneMahamat Abdoulaye	Délégué	99 65 01 61
05	RichaSidick	ADC	92 71 77 62

Thématique : Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact téléphonique
01	Dr DEZOUNBE	MCD	
02	KaltamMahamat	Animatrice locale	95 54 11 45
03	BainaAhamat	Délégué e	95 65 36 03
04	Adam MahamatTabala	ADC	98 80 87 00

Thématique : Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact téléphonique
01	AhamatMahamatBachar	Formateur : ANADER	
02	Djouma Souleymane Yaya	Délégué	
03	Mahamat Adam Ousmane	Délégué	
04	Hammadissakha	Animateur Local	
05	Fatimé Abdoulaye	Chargée des affaires féminines	
06	Haroune Abdallah	Participant	
07	Abakarissakh	Participant	

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

**Liste à l'atelier de lancement**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Souleyman Moussa	Participant	M	Milé Bardé	93313719
2	Korey Alio	chef de village	M	Hadjar Mahmoud	66964458
3	DadiWolley	Participant	M	Hadjar Mahmoud	66755322
4	SaddickHamat	Participant	M	MiléKorgné	90846046
5	Kalli Abdallah	Participant	M	Djabalsourou	93934471
6	KHadidja Abdallah	participante	F	Djabalsourou	90294493
7	Aché Youssouf	Participante	F	Djabalsourou	92935776
8	MahamatTaballah	chef de village	M	Koursigué Malaga	
9	Souleyman Mahamat	chef de village	M	Arou I	
10	Youssouf Adam	Rpt /hommes	M	Darmar	99518567
11	Abdallah Abakar	Rpt /hommes	M	Koursigué Malaga	
12	Abdoulaye Hassan	chef de village	M	Darmar	
13	SebyArgoulé	chef de village	M	Koumagarma	91942434
14	Hassan Idriss S	chef de village	M	Dobouga	
15	Yacoub Ismaïl	chef de village	M	Souté	
16	Yaya Adam Annour	Rpt /hommes	M	Souté	
17	Abdallah Mahdi	chef de village	M	Koumoulé	
18	Adam Saboun	Rpt /hommes	M	Koumoulé	
19	AhmatMahamat	Rpt /hommes	M	Hawoyé	
20	Haroun Abdallah	Rpt /hommes	M	Toné	
21	Yaya Adam	Participant	M	Hawoyé	
22	Haroun Abdou Abakar	rpt/hommes	M	Garné	
23	Ahmat Ibrahim Hamat	rpt/hommes	M	Iminaye II	
24	Abdoulaye Yacoub	Participant	M	Koringné	
25	Ibrahim Mahamat	participant	M	Djilakoré	
26	Adouma Adam	chef de village	M	Aoré	
27	AlkhasimAnnour	Participant	M	MiléTalouk	63888099/98368646
28	Saleh Annour Adam	Participant	M	MiléTalouk	93662287
29	Abdallah Halliki	Participant	M	Abarassa	99754447
30	Guihini Youssouf	chef de village	M	Warawaringué	
31	Mahamat Abdoulaye	Participant	M	Milé Bardé	
32	Abdou Yaya	Participant	M	Onga	91880781/62814491
33	Abdoulaye Yaya	Chef de terre	M	Djilakoré	
34	HaouaAbakar	Rpte/femmes	F	Aoré	
35	Aïcha Idriss	Participante	F	Aoré	
36	FatiméMahamat	Rpte/femmes	F	Garné	
37	Haoua Adam	Rpte/femmes	F	Mourné	
38	Mariam Abdraman	Rpte/femmes	F	Kerbesse	
39	Mariam Souleyman	Rpte/femmes	F	Keteyé	
40	Mariam Ibrahim Saleh	Rpte/femmes	F	Abouné	

41	Mariam Abdraman	Rpte/femmes	F	Koringné	
42	Kaltam Yaya	Rpte/femmes	F	Iminaye II	
43	Faimé Abdoulaye	Rpte/femmes	F	Koumoulé	
44	Arafa Mahamat	Rpte/femmes	F	Hawoyé	
45	Sabya Bahar	Rpte/femmes	F	Arou I	
46	Mariam Abdoulaye	Participante	F	Hawoyé	67660860

### **Liste de participants à l'Atelier diagnostic cantonal de Koursigué**

Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
Souleyman Moussa	Participant	M	Milé Bardé	93313719
Korey Alio	chef de village	M	Hadjar Mahmoud	66964458
DadiWolley	Participant	M	Hadjar Mahmoud	66755322
SaddickHamat	Participant	M	MiléKorgné	90846046
Kalli Abdallah	Participant	M	Djabalsourou	93934471
KHadidja Abdallah Djima	participante	F	Djabalsourou	90294493
Aché Youssouf	Participante	F	Djabalsourou	92935776
MahamatTaballah	chef de village	M	Koursigué Malaga	
Souleyman Mahamat Adam	chef de village	M	Arou I	
Youssouf Adam Ousman	Rep. hommes	M	Darmar	99518567
Abdallah Abakar	Rep. hommes	M	Koursigué Malaga	
Abdoulaye Hassan	chef de village	M	Darmar	
SebyArgoulé	chef de village	M	Koumagarma	91942434
Hassan Idriss Souleyman	chef de village	M	Dobouga	
Yacoub Ismaïl	chef de village	M	Souté	
Yaya Adam Annour	Rep. hommes	M	Souté	
Abdallah Mahdi	chef de village	M	Koumoulé	
Adam Saboun	Rephommes	M	Koumoulé	
AhmatMahamat Hassan	Rep. hommes	M	Hawoyé	
Haroun Abdallah	Rep. hommes	M	Toné	
Yaya Adam	Rep.Chefvillage	M	Hawoyé	
Haroun Abdou Abakar	Rpt/hommes	M	Garné	
Ahmat Ibrahim Hamat	rpt/hommes	M	Iminaye II	
Abdoulaye YacoubMahamat	Participant	M	Koringné	
Ibrahim Mahamat	participant	M	Djilakoré	
Adouma Adam	chef de village	M	Aoré	
AlkhasimAnour Adam	Rep.Chefvillage	M	MiléTalouk	63888099/98368646
Saleh Annour Adam	Participant	M	MiléTalouk	93662287
Abdallah Halliki	Rep.Chefvillage	M	Abarassa	99754447
Guihini Youssouf	chef de village	M	Warawaringué	
Mahamat Abdoulaye	Participant	M	Milé Bardé	
Abdou Yaya	Participant	M	Onga	91880781/62814491
Abdoulaye Yaya Haroun	Chef de terre	M	Djilakoré	
HaouaAbakar	Rpte/femmes	F	Aoré	
Aïcha Idriss	Participante	F	Aoré	

FatiméMahamat	Rpte/femmes	F	Garné	
Haoua Adam	Rpte/femmes	F	Mourné	
Mariam Abdraman	Rpte/femmes	F	Kerbesse	
Mariam Souleyman Daoud	Rpte/femmes	F	Keteyé	
Mariam Ibrahim Saleh	Rpte/femmes	F	Abouné	
Mariam AbdramanMahamat	Rpte/femmes	F	Koringné	
Kaltam Yaya	Rpte/femmes	F	Iminaye II	
Faimé Abdoulaye	Rpte/femmes	F	Koumoulé	
Arafa Mahamat	Rpte/femmes	F	Hawoyé	
Sabya Bahar	Rpte/femmes	F	Arou I	
Mariam Abdoulaye	Participante	F	Hawoyé	67660860

*Atelier de priorisation des projets*

N°	Nom et prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Oudjigue Felix	Guéréda	IDENPCDT	M	66166618
2	AhmatMahamatBachar	Guéréda	Formateur ANADER	M	62597940
3	Bacharène Ali Adouma	Guéréda	Inspecteur Forestier	M	66755950
4	Adoum Haroun	Guéréda	Major	M	66885074
5	MahamatTchong-Tchong	Guéréda	Chef secteur élevage	M	66252375
6	BaïnaAhamt Adam	Koumoulé	Déléguée /Santé	F	95653603
7	Zenab Souleyman Yaya	Koursigué	Déléguée /Santé	F	90707924
8	RichaSiddickAbakar	Koursigué	Vice-présidente/	F	90007248
9	Fatimé Abdoulaye Issakh	Koumoulé	Membre ADC	F	
10	HawayeAhmat Hassan	Koumoulé	Participante	F	68497487
11	Ousmane Mahamat	Koursigué	Président /ADC	M	66696719
12	Adam Abdou Ahmat	Koumoulé	Délégué/Agriculture	M	66690533
13	Moussa Mahadi Ismail	Koumoulé	Délégué/Education	M	93344578
14	Youssouf Addoum	Koumoulé	Participant	M	95507015
15	Mahamat Adam	Koursigué	Délégué/Agriculture	M	90302681
16	Ibrahim Oumar	Koursigué Kebir	Participant	M	
17	Hamat Ibrahim	Koursigué	Animateur Local	M	91943828
18	Yaya Adam Mahamat	Koumoulé	Participant	M	90188091
19	Abdallah Mahadi	Koumoulé	Chef de village	M	60391104
20	MahamatTaballa	Koursigué	Chef de village	M	
21	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139/95377458
22	Mahamat Haroun	Koursigué	Commerçant	M	
23	Youssouf Abdou	Milékorgné	Secrétaire/ADC	M	93589524
24	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66505573/93252539
25	MadjingarMienan Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66722453

**Liste des participants de l'UDGV de Kourigué**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Souleyman Moussa	Participant	M	Milé Bardé	93313719
2	Korey Alio	Chef/village	M	Hadjar Mahmoud	66964458
3	DadiWolley	Participant	M	Hadjar Mahmoud	66755322
4	SadickHamat	Participant	M	Milékorgné	90846046
5	Kalli Abdallah	Participant	M	DjabalSourou	93934471
6	Khadidja Abdallah Djouma	Rpt/Femmes	M	DjabalSourou	90294493
7	MahamatTaballa	Chef/village	M	Kourigué Malaga	
8	Haroun Issakha Oumar	Chef/village	M	Kourigué Kabir	90588967
9	Yaya IssakhaKigna	participant	M	Kourigué Malaga	93770042
10	Mahamat Adam Ousman	participant	M	Kourigué Malaga	90302681
11	Youssef Adam Ousman	participant	M	Darmar	99518567

**Comité de l'UDGV de Aoré**

N°	Fonction	Noms et Prénoms	Sexe	Contact Téléphonique
01	Président	MahamatTaballah	M	
02	Vice-Présidente	Zara Haroune	F	
03	Secrétaire Général	AdoumDourbadj	M	
04	Secrétaire Adjoint	AlkassimAnour	M	
05	Trésorière General	RichaSidick	F	
06	Tresorier Adjoint	WardougouTchoï	M	
07	Conseiller	Koundé Ali	M	
08	Conseiller	MahamatDjaïlane	M	
09	Superviseur en Agriculture	Mahamat Adam	M	
10	Superviseur En Elevage	IbrahimOumar	M	
11	Superviseur En Santé et Nutrition	Zenaba Souleymane	F	
12	Superviseur en Education	Ousmane Mahamat	M	
13	Superviseur en environnement	Youssef Adam	M	
14	Superviseur en Economie	Adam Mahamat	M	

**Comité de l'UDGV d'Aoré**

N°	Fonction	Noms et Prénoms	Sexe	Contact téléphonique
01	Président	Ahamat Ibrahim Hamat	M	
02	Vice-Présidente	Mariam Souleymane Daoud	F	
03	Secrétaire General	MahamatAdoum Adam	M	
04	Secrétaire Adjoint	Adam Yaya	M	
05	Trésorière Générale	Mariam Mahamat	F	
06	Trésorier Adjoint	Hassan Abdoulaye Issakha	M	
07	Superviseur Agriculture	Haroune Abdou Abakar	M	
08	Superviseur Elevage	Abdallah YakhoubMahamat	M	
09	Superviseur Santé	Youssef Adam Abakar	M	

10	Superviseur Education	Yakhoub Abdoulaye	M	
11	Superviseur Environnement	Amine Ahamat Adam	M	
12	Superviseur Economie	Ibrahim Mahamat	M	
13	1 <sup>er</sup> Conseiller	AdoumaAdam Ibrahim	M	
14	2 <sup>e</sup> me Conseiller	KalliDjarou	M	
15	Commissaire aux comptes	Idriss RoziAllatchi	M	



